

Assemblée générale de la FNMM Finistère à Concarneau

Elle se tiendra le samedi 13 avril 2024 à 10h00 au pôle nautique « Espace Guy Cotten » quai de la Croix.

Accueil par un café à partir de 9h30

L'assemblée générale sera suivie d'un dépôt de gerbe pour les marins morts devant le monument aux morts de Concarneau.

Le déjeuner sera servi au restaurant *Le Chantier 20* quai Carnot au nord de la ville close.

Ordre du jour

- Adoption du rapport moral 2023
- Nouvelles de la Fédération Nationale - Conseil d'Administration du 14 décembre 2023 à Paris
- Congrès 2024
- Evolution des effectifs d'adhérents
- Activité du bureau
- Rapport financier
- Questions diverses

Le droit de vote n'est accordé qu'aux adhérents à jour de leur cotisation.

Bulletin de participation

| Nom | Prénom | |
|--------------------------------|---------------|-----------|
| Assiste à l'assemblée générale | oui : | non : |
| Déjeune sur place | oui : | non : |
| Nombre de personne(s) | 40 € le repas | total : € |

Le bulletin de participation et le règlement du ou des repas par chèque à l'ordre de la FNMM Finistère,

sont à adresser au trésorier : Monsieur Pierrick Berrou

Pour un virement bancaire, 12 rue Ar Groas Verr

utilisez le RIB situé au verso 29120 Plomeur.

Pouvoir pour l'assemblée générale Réponse nécessaire pour le 28 02 2024

Je soussigné Nom, Prénom

Membre numéro de la section Finistère de la FNMM, donne pouvoir à M

Nom, Prénom pour me représenter à l'assemblée générale de la FNMM Finistère prévu le

à Concarneau le

Fait à le

Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir ».

Organisation section Finistère Membres d'honneur et honoraire

Les membres du Bureau : Présidents d'honneur : Louis LE PENSEC, Ambroise GUELLEC Président Honoraire : Christian WOZNIAK Président : Joël RUZ Vice-président-Secrétaire : Claude LAURENT
Pierrick Berrou Trésorier-adjoint, Webmaster-communication : Eric BERTHOU.

Porte Drapeau : François GOBIN

Délégués de secteurs : **Brest :** Jean René CADALEN délégué de Brest, Marc LAMBERT suppléant – 06 81 39 46 51,

Moëlan : André LE BLOA, délégué – Tél: 02 98 39 69 52, Jean-Paul GUYADER - 06 24 07 56 72 suppléant.

Le Guilvinec : Roger GUILLAMET, délégué – Tél 02 98 58 04 01. **Concarneau :** Yves L'HELGOUALC'H, délégué,

– Tél : 02 98 97 42 45. **Quimper :** Alain LE ROUX, délégué – Tél: 02 98 95 25 09. **Pays d'Iroise et des Abers :**

Laurent DEVAVRY, délégué – Tél: 06 09 27 09 36. **Douarnenez Audierne :** Joël RUZ, délégué, 06 81 16 42 06

René LOSQ, suppléant – Tél: 02 98 92 29 23. **Crozon Châteaulin :** Jean-Luc PERSON, délégué – Tél: 02 98 27 96 59.

Léon-Trégor : Jean-Pierre SALAÛN, délégué Tél – 06 08 40 93 00.

Appel à cotisation 2024

Cotisations annuelles : Membre titulaire 26 € Membre associé 26 € Veuves et veufs 13 €

Le chèque à l'ordre de FNMM Finistère, est à adresser au trésorier :

Monsieur Pierrick Berrou

ou par virement RIB

RIB FED NAT Mérite Maritime section Finistère

IBAN FR87 2004 1010 1300 9895 1C03 431

LA BANQUE POSTALE 44900 NANTES CEDEX 9

12 rue Ar Groas Verr

29120 Plomeur

Afin d'alléger le fonctionnement de l'association et être à jour de cotisation, adressez, dans la mesure du Possible, votre versement dans un délai raisonnable. Merci par avance pour votre compréhension.

Pour les retardataires, n'oubliez pas d'ajouter à la cotisation 2024, celle de 2023 soit un total de 52 €.

La FNMM est reconnue d'intérêt général. A ce titre, les cotisations deviennent des dons et donnent droit à une réduction d'impôt de 66 %. Ce reçu CERFA vous sera transmis, avant la période de déclarations d'impôt.